



# LA BERCE DU CAUCASE ET AUTRES ESPÈCES ENVAHISSENTES

Lors d'une randonnée, nous nous sommes arrêtés devant une spectaculaire berce du Caucase.

C'est une ombellifère qui peut atteindre 3 à 5 mètres de haut et sa tige creuse peut dépasser les 10 cm de diamètre à la base.

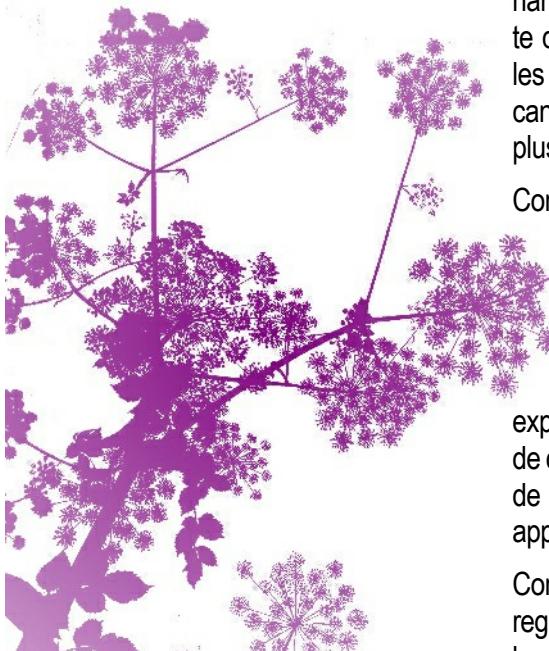
Attention, cependant, la berce du Caucase peut s'avérer dangereuse pour l'homme;

en effet, le contact de la peau avec toutes les parties de la plante provoque des graves lésions. Ces brûlures apparaissent

généralement après une exposition de la peau au soleil et prennent l'aspect d'un méchant coup de soleil ou d'impressionnantes boursouflures. On dit de cette plante qu'elle est "photo sensibilisatrice". Que les enfants ne s'en fassent pas des sarbacanes ! Les brûlures aux lèvres sont les plus graves.

Comme son nom l'indique, cette berce est originaire du Caucase, au sud-ouest de l'Asie. Avant de parvenir jusqu'à nous, elle s'est propagée en Russie centrale et ensuite en Europe centrale. Elle est en perpétuelle expansion, suivant, notamment les voies de chemin de fer; on en trouve sur les talus de la gare du Luxembourg. Sa première apparition en Belgique daterait de 1930.

Comme toutes les berces, les fleurs se regroupent et se serrent les unes contre les autres, ce qui donne l'aspect d'un para-





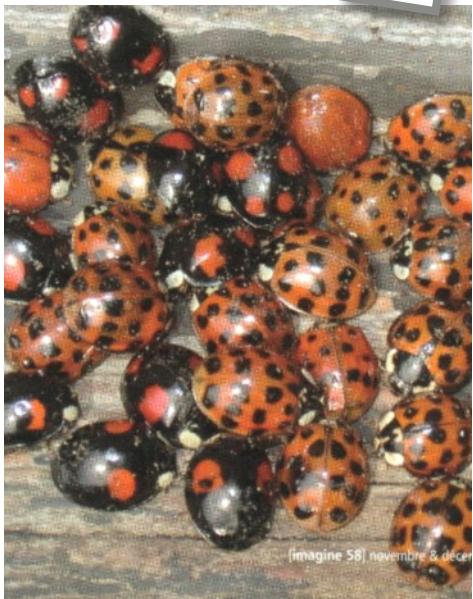
sol blanc qui attire un grand nombre d'insectes. Les fleurs en effet sécrètent un nectar sucré, véritable supercarburant pour ces petites bêtes. En échange, les insectes emportent le pollen de la plante et vont féconder d'autres fleurs.

On a bien compris que la berce du Caucase n'est donc pas une plante indigène et ceci m'amène à parler des espèces envahissantes.

Les espèces animales et végétales ont toujours voyagé. Mais la mondialisation des échanges économiques et les voyages lointains accélèrent dangereusement le mouvement.

De nombreuses espèces dites "envahissantes" ont récemment colonisé nos contrées, la berce du Caucase n'est pas la seule; exemples : la renouée du Japon, la coccinelle asiatique à sept points, la tortue de Floride. Quatre espèces parmi des dizaines d'autres qui font des ravages dans nos écosystèmes. Le phénomène est à la fois grave et méconnu. Aujourd'hui, il constitue la deuxième cause de perte de biodiversité.

Le caractère envahissant de ces espèces est souvent lié à l'absence de leurs préda-



teurs naturels ou de leurs parasites dans les régions où elles ont été introduites.

La coccinelle asiatique a été récemment introduite chez nous pour participer à la lutte biologique contre les pucerons.

La tortue de Floride et la perruche à collier, importées comme animaux de compagnie, se sont ensuite retrouvées dans la nature, abandonnées par leurs propriétaires.

Mais les plantes et les animaux exotiques migrent aussi sans aucune intervention humaine, comme la berce du Caucase.

# La Berce du Caucase



Ils peuvent aussi débarquer de manière accidentelle, comme la meuse caulerpe, cette algue d'origine tropicale fut introduite par négligence dans la Méditerranée, suite au déversement de l'eau d'un aquarium par le musée océanographique de Monaco. Cette algue envahit aujourd'hui d'immenses espaces maritimes et met en danger les herbiers à posidonie qui sont à la fois les "prairies" et les "maternités" de la Grande bleue.

Les espèces envahissantes sont reprises sur deux listes : celles dont l'expansion doit être empêchée ou limitée et celles qui doivent être surveillées.

Le problème en matière de lutte, c'est qu'au moment où l'on constate les effets, il est déjà trop tard pour faire de la prévention.

Introduire une espèce dans le milieu qui n'est pas le sien revient à hypothéquer l'avenir d'une faune et d'une flore uniques. Comment prévoir le comportement de l'espèce importée et son influence sur les espèces indigènes ?

Un exemple d'expérience hasardeuse : au Kenya, on a implanté un arbre "le prosopis" pour limiter l'érosion éolienne dans les zones semi-arides, avec le soutien de la FAO, cet arbre s'est vite imposé en colonisatuer coriace et est devenu un véritable fléau. Et pour s'en débarrasser on pense aujourd'hui... importer un scarabée d'Afrique du Sud !

Gare aux envahisseuses !

Gare aux expériences hasardeuses !

Documentation :

"Imagine "novembre, décembre 2006

"La Hulotte" prêtée par François

"Probio-Service" 2006 IV

Elizabeth